



InitiaDROIT

Le Droit Vivant dans la Cité

Des avocats bénévoles se rendent dans les classes des collèges et des lycées pour illustrer, par une méthode originale, les cours d'Éducation Civique, participant ainsi à l'initiation au droit des élèves

Association reconnue
comme établissement
d'utilité publique



ANNÉE SCOLAIRE 2014 - 2015

CONVENTION NATIONALE

Le 25 mars 2014, Madame Taubira, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et Monsieur Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale ont renouvelé avec Monsieur le Bâtonnier Pierre-Olivier Sur, président d'InitiaDROIT la Convention nationale visant à ouvrir le droit aux jeunes notamment en créant un dialogue direct au cours d'interventions dans les Etablissements scolaires afin de faire prendre conscience aux élèves que le droit est partout et qu'il est indispensable à la cohésion sociale, clé de la paix civile.



CONVENTION A.E.F.E.



Parallèlement, depuis la signature le 10 décembre 2012 d'une Convention avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, des avocats bénévoles d'InitiaDROIT exerçant dans les grandes villes européennes, mettent peu à peu en place le programme des interventions dans les collèges et lycées français du réseau A.E.F.E.

LA MÉTHODE InitiaDROIT

Avant leurs interventions, les avocats volontaires de chaque barreau reçoivent une formation.

Un dossier de cas pratiques conçu pour chaque niveau de classe leur est remis à l'occasion de leur affectation.

De leur côté, les professeurs sélectionnent sur la liste des thèmes d'intervention ceux qui correspondent à leurs choix pédagogiques.

Chaque avocat prend contact avec le professeur de la classe à laquelle il a été affecté. Au jour fixé entre eux, l'avocat vient exposer le cas pratique sur le thème choisi et lance le débat avec la classe sur les principes évoqués.

Les avocats assurent bénévolement deux interventions annuelles d'une heure chacune dans les classes de collège et de deux heures dans celles de lycée.

Une mise à jour des thèmes et des cas pratiques est effectuée chaque année pour se conformer aux programmes officiels d'EC et d'ECJS et intégrer les suggestions des professeurs et des élèves.

THÈMES D'INTERVENTION



Classe de 6^e

- Identité de la personne*
- Responsabilité : les droits de l'enfant
- Responsabilité : les devoirs de l'enfant
- Le Droit au quotidien

Classe de 5^e

- Les discriminations*
- La protection de l'environnement et risques sanitaires
- De l'incivilité au crime
- La médiation (atelier)*

Classe de 4^e

- Le respect du bien d'autrui
- Les violences verbales, physiques et sexuelles
- La complicité, la dénonciation et la récidive
- Le vol, le recel et les poursuites pénales



Classe de 3^e

- Le net et le droit *
- Respect de la vie privée et le droit à l'image
- La vie en entreprise
- La citoyenneté européenne

Classe de 2^{nde}

- Le droit, la Loi et la Justice (principes généraux)*
- La famille et l'autorité parentale
- Le contrat est partout
- Le droit des étrangers



Classe de 1^{re}

- Paix civile et liberté de conscience
- Le devoir de solidarité (solidarité fiscale et solidarité sociale)
- Avoir 18 ans
- Le contrat de travail

Classe de Terminale

- L'argent : du moyen de paiement à l'usage abusif
- De la procréation assistée à l'avortement
- Drogue et Loi *
- La violence est partout



(*) Ce thème peut être traité pour un autre niveau de classe
NB : le thème « la profession d'Avocat » sur demande auprès d'InitiaDROIT

CE QU'ILS EN ONT RETENU

Élèves

« le droit concerne chacun des élèves »

« le droit on en a besoin pour que la vie ait des limites »

« le droit c'est bien car sans droit on ne pourrait rien faire »

« le droit nous fait avancer »

« le droit c'est compliqué mais intéressant »

« les insultes racistes ne sont pas des paroles anodines »

« le droit permet de pouvoir vivre tous ensemble »

« ça nous a appris les rôles du tribunal et de l'avocat »

« on ne savait pas que le droit est applicable à la vie de tous les jours »

« on sera bientôt dans la vie active et le droit nous suivra toute la vie »

« avant j'aimais pas le droit, maintenant j'aime bien ! »

« j'ai appris que mon agressivité pouvait être dangereuse »

« le droit nous apprend à nous respecter les uns les autres »

« le droit : c'est pour mon bien »

Avocats

« j'aime beaucoup faire des interventions, certains élèves se révèlent à cette occasion »

« les thèmes du pénal et des réseaux sociaux passionnent les élèves »

« un bon moment de partage et d'apprentissage »

« forte demande de conseils pratiques en vue de leur rentrée prochaine dans le monde du travail »

« un certain intérêt des élèves pour comprendre l'organisation judiciaire et l'utilité du droit »

Enseignants

« l'avocat s'est mis à la portée des élèves »

« les cas pratiques sont très parlant pour la classe »

« c'est une opportunité de faire passer des notions de droit pas toujours simples à enseigner »

« des élèves attentifs et heureux, encore merci »

« les élèves ont découvert des conséquences de leurs actes aucunement mesurées avant »

« intervention de qualité et très complète, à la fois ludique et pédagogique, à refaire ! »

« le monde judiciaire a paru plus concret aux élèves »

CONTACTS

Lucile Rambert, directrice d'InitiaDROIT

Tél. : 01 44 32 48 44 • Fax : 01 44 32 48 16

11, place Dauphine • 75001 Paris

Email : lrambert@avocatparis.org • Site : www.initiadroit.com

Correspondant Informatique et Libertés : Caroline Belotti



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE LA
JUSTICE

